

M. LANGFORD: Il me semble que ce comité travaille à une atmosphère assez élevée où l'air est raréfié. C'est l'échelon où s'établissent les lignes de conduite et je suis au niveau du travail. Je n'ai pas eu l'occasion de trouver ce qu'ils sont prêts à faire ou ce qu'ils peuvent faire à l'échelon de la politique. Ils n'ont rien qui se fasse au stade du travail.

M. RYAN: Serait-ce ce comité qui déciderait qu'il serait préférable de régulariser tout simplement les Grands lacs et de faire des propositions comme celle que M. Kierans a suggérées?

M. LANGFORD: Une des difficultés c'est que vous avez dix provinces et le gouvernement fédéral tous impliqués dans cette affaire. Essentiellement c'est un problème qui met en jeu deux provinces et le gouvernement fédéral. Vous allez diluer l'effort si les dix autres provinces s'en occupent. Il me semble qu'il y a certains aspects qu'on doit traiter localement.

M. RYAN: Que faites-vous des relations avec le secteur des États-Unis? Quel organisme, à votre avis, pourrait le faire d'une façon préliminaire?

M. LANGFORD: Les États-Unis ont les mêmes problèmes que nous avons en nous rassemblant. Ils ont leur commission des Grands lacs qui réunit huit États au niveau politique, représentés par le gouverneur ou son remplaçant. Ils se rencontrent assez régulièrement. Ils s'inquiètent plus de questions juridiques que de la mise en valeur des lacs du point de vue physique.

M. RYAN: Alors, nous n'avons rien en ce moment qui serait l'équivalent de la commission des Grands lacs? Est-ce le cas?

M. LANGFORD: Je crois que c'est juste.

M. RYAN: Ni d'un côté ni de l'autre il y a un organisme qui est présentement autorisé à traiter du problème qui nous occupe, qui est principalement la stabilisation des niveaux d'eau?

M. LANGFORD: J'ai l'impression que les Grands lacs sont si importants du point de vue national pour le pays qu'ils justifient un ministère qui s'occuperait des Grands lacs.

M. RYAN: Un ministère fédéral?

M. LANGFORD: Oui.

M. RYAN: Dans votre témoignage vous disiez qu'un problème de crue pourrait surgir dans la région de l'île de Montréal, particulièrement en ce qui concerne le port, à cause des modifications apportées dans le fleuve pour l'Expo '67. Pourriez-vous élaborer sur ce sujet?

M. LANGFORD: Ils élargissent les îles à cet endroit pour avoir plus d'espace. S'ils élargissent les îles, cela veut dire qu'ils empiètent sur le fleuve, n'est-ce pas?

M. RYAN: Ne font-ils pas des chenaux entre les îles? Ce sont des eaux très peu profondes.

M. LANGFORD: Oui, mais je me demande s'ils ont fait cela pour accommoder un débit de 300,000 p.i cu./sec. qui est ce qui se produit en temps de crue.

M. RYAN: Que faites-vous de l'estacade?

M. LANGFORD: La nouvelle estacade qu'ils installent?

M. RYAN: Est-ce que ça causera des problèmes de crue?

M. LANGFORD: Je n'ai pas vu de détails. Je n'ai vu que des allusions dans les journaux. Si je comprends bien, son but principal est de s'occuper de la situation de la glace. Elle ne peut pas faire office de barrage pour restreindre le débit parce qu'il n'y a pas de retenue derrière elle.

M. RYAN: N'est-ce qu'une inquiétude que vous avez à l'esprit? Vous n'avez rien de concret?

M. LANGFORD: C'est une inquiétude que j'ai à l'esprit, et je n'ai pas vu de déclarations d'ingénieurs compétents qui disaient ce qui arrivait.